

MINISTERE
DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE

N° 2623 / MSR / DSP / CHSP

DIRECTION DE LA SANTE

CENTRE D'HYGIENE ET
DE SALUBRITE PUBLIQUE

Papeete, le

08 SEP. 2016

*Le Chef de Centre,**Affaire suivie par :*
Teanini BERDICHEVSKI (☎ 40.50.36.83)
2540

à

Monsieur le Maire de la Commune de TEVA I UTA**Sous couvert de Monsieur le Chef de la Subdivision Administrative des Iles du Vent**

Objet : Résultats des contrôles bactériologiques des eaux de baignade enregistrés au CHSP le 23/08/2016 sous le n°2540

Réf. : 1/ Directive 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 février 2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade
2/ Note d'information n°DGS/EA4/2014/166 du 23/05/2014 relative aux modalités de recensement, d'exercice du contrôle sanitaire et de classement des eaux de baignade pour chaque saison balnéaire

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour information, les résultats des dernières analyses de contrôle de la qualité des eaux de baignade effectuées dans votre commune.

Conformément à la directive visée en première référence, l'interprétation de ces résultats d'analyses est réalisée en fin d'année civile, et fait l'objet d'un rapport annuel relatif à l'état sanitaire des zones de baignade contrôlées, établi par le Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique (CHSP).

Toutefois, afin que votre commune puisse continuer à être informée régulièrement de la qualité de ses eaux de baignade, le CHSP a choisi d'établir son interprétation ponctuelle selon la note d'information citée en deuxième référence, et détaillée ci-dessous.

1. QUALIFICATION DES RESULTATS D'ANALYSES EN COURS D'ANNEE

Au cours de l'année, la qualité microbiologique instantanée d'un prélèvement sera qualifiée de « bon », « moyen », « mauvais » selon les modalités suivantes :

Pour les eaux de mer et de transition (plages et embouchures) :

| QUALIFICATION du prélèvement | <i>Escherichia coli</i> (UFC/100 ml) | Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml) |
|---------------------------------|---|--|
| Bonne | ≤ 100 | ≤ 100 |
| Moyenne | > 100 et ≤ 1000 | > 100 et ≤ 370 |
| Mauvaise | > 1 000 | > 370 |

Pour les eaux douces (source) :

| QUALIFICATION du prélèvement | <i>Escherichia coli</i> (UFC/100 ml) | Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml) |
|------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Bonne | ≤ 100 | ≤ 100 |
| Moyenne | > 100 et ≤ 1800 | > 100 et ≤ 660 |
| Mauvaise | > 1800 | > 660 |

2. RESULTATS DES CONTROLES

Les résultats des analyses des eaux de baignade sont transcrits dans le tableau suivant :

| Points de prélèvement | Date des prélèvements et analyses | <i>Escherichia coli</i> Nb/100 ml | Entérocoques intestinaux Nb/100 ml | Interprétation Qualité ponctuelle |
|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Plage Marina Mataiea pt 1 | 09/08/2016 | <30 | <15 | Bonne |
| Source Vaima | | 30 | 15 | Bonne |
| Plage Jardin Botanique pt 2 | | 15 | <15 | Bonne |
| Pointe Teonetea | | 15 | 46 | Bonne |

Conditions météorologiques : beau temps et houle moyenne à faible.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Chef du Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique, absent et par délégation,



Stéphane LONCKE